



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, le 17 avril 2020

## COVID-19 : ICADE RENFORCE SES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE SES LOCATAIRES ET DE SOLIDARITE

Compte tenu de la crise du COVID-19, Icade et son Conseil d'Administration, ont déjà pris plusieurs décisions parmi lesquelles :

- **Ajustement à la baisse du dividende 2019**  
Le Conseil d'Administration d'Icade a décidé d'ajuster à la baisse le dividende 2019 proposé à l'Assemblée Générale du 24 avril 2020. Le dividende soumis au vote des actionnaires a ainsi été ramené à la hauteur des obligations de distribution SIIC dont la société reste redevable à fin 2019.
- **Non versement de la rémunération de l'ensemble des administrateurs (jetons de présence) pour les séances du Conseil et des comités essentiellement consacrés à la gestion de la crise sanitaire**  
Et versement des sommes correspondantes à des associations caritatives en lien avec la pandémie actuelle.
- **Accélération des délais de paiement de ses fournisseurs TPE et PME**
- **Application des recommandations de la FSIF (Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières) pour ce qui concerne les délais et modalités de paiement des loyers**
- **De plus, des facilités spécifiques et des délais ad hoc ont également été accordés aux exploitants de cliniques, locataires d'Icade Santé, et qui sont particulièrement impliqués dans le traitement des malades du COVID-19**
- **Enfin, pour ses locataires TPE de moins de 10 salariés et dont l'activité est arrêtée par décision administrative, et conformément à l'appel du Ministre de l'Economie et des Finances, Icade procèdera à l'annulation du loyer du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.**

Avec ces nouvelles mesures, Icade s'efforce de trouver le juste équilibre entre sa participation à l'effort national de solidarité, le réalisme économique qui conduit à soutenir nos locataires pour leur permettre de traverser cette période inédite, et la préservation des intérêts de la société.

Un nouveau point d'étape sera fait à l'occasion de l'assemblée Générale du 24 avril sur les incidences et les mesures prises par Icade dans le cadre de la crise Covid 19.

À PROPOS D'ICADE

### L'immobilier de tous vos futurs

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine part du groupe au 31/12/19 de 11,5 Md€) à la promotion (CA économique 2019 de près de 1 Md€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : [www.icafe.fr](http://www.icafe.fr)

### CONTACTS

Charlotte Pajaud-Blanchard,  
Responsable relations presse  
+33(0)1 41 57 71 19

[charlotte.pajaud-blanchard@icafe.fr](mailto:charlotte.pajaud-blanchard@icafe.fr)

Anne-Sophie Lanaute,  
Directrice Communication Financière et Relations Investisseurs  
+33(0)1 41 57 70 29

[anne-sophie.lanaute@icafe.fr](mailto:anne-sophie.lanaute@icafe.fr)